



Glaire et la Presqu'île

Janvier 2016

Flash-info n° **97** de la Commune de **Glaire**
Imprimé par nos soins

Vœux du Maire

André Godin réaffirme l'autonomie de Glaire et sa presqu'île

Quelques jours après l'appel du pied du Maire de Sedan en faveur de la création d'une commune nouvelle entre Sedan et les communes voisines, André Godin, en présence de Madame le Sous-Préfet et du président d'Ardennes-Métropole a réaffirmé l'importance de l'échelon communal et l'absence d'intérêt pour les habitants de Glaire à rejoindre le voisin sedanais. Cette Cérémonie fut aussi l'occasion de reprendre les événements de l'année écoulée et les projets à venir :

« L'année 2015 restera dans nos mémoires, une période sombre en raison des attentats sordides qui ont eu lieu à Paris en début puis en fin d'année. Toutefois nous pouvons être fiers du sursaut national avec cette France qui est sortie dans la rue pour exprimer sa colère face à l'inacceptable et sa solidarité pour les victimes et leurs familles.

Notre Pays a répondu avec fermeté aux extrémistes manipulateurs de Daesh car la démocratie n'est pas synonyme de faiblesse et sur ce point, l'action gouvernementale a été exemplaire.

Cette insécurité nous a également conduits à prendre des mesures particulières pour protéger nos écoles et manifestations car notre devoir est de continuer à vivre normalement suivant nos valeurs démocratiques de liberté et de fraternité dans le respect de nos règles républicaines.

A ces agressions s'ajoute la crise économique qui frappe particulièrement notre Pays en fragilisant une partie de notre population en perte de repères, qui alimente les groupes extrémistes voire xénophobes. Face à toutes ces difficultés, il est indispensable de travailler tous ensemble pour relancer l'outil économique et réindustrialiser la France.



Devant une assistance nombreuse, André Godin a souhaité réaffirmer fermement l'importance de l'échelon communal dans la vie publique française.

Pour ces deux sujets les responsables politiques doivent prendre les mesures qui s'imposent face à la mondialisation.

Leur crédibilité en dépend.

Notre petite commune tout en défendant son existence et son indépendance concernant sa

liberté de gestion a grandement participé à la réalisation et à l'aménagement de notre zone industrielle avec le concours d'autres collectivités tel le Conseil Général de l'époque et l'Etat.

Depuis des décennies, nous œuvrons au développement industriel notamment en favorisant l'implantation d'entreprises grâce à des taxes très

« Depuis des décennies, nous œuvrons au développement industriel »

basses et plus récemment encore en participant à la création du syndicat Synergie qui a permis de maintenir des activités sur des sites en grandes difficultés et d'en implanter de nouvelles.

Le 1er janvier 2017 au plus tard, la compétence économique sera transférée à Ardennes Métropole comme l'ont décidé nos législateurs (députés et sénateurs) ainsi que nos gouvernements actuels. Sur ce point, il est vrai que je suis très loin de cautionner ces lois qui privent nos communes d'une grande partie de leurs richesses et initiatives alors qu'elles ont très largement contribué à les créer. Ce jour, je ne m'étendrai pas d'avantage sur ce

sujet très important qui ampute notre démocratie de la participation citoyenne de proximité mais je continuerai à agir pour défendre le fait que l'implication dans la vie publique soit accessible à tous les habitants que ce ne soit pas uniquement réservée à quelques « soi-disant élites professionnelles » de la politique, car la démocratie ça n'est pas seulement au moment des votes mais durant toute la mandature de l'élu et sur ce point, il y a beaucoup à dire...

N'ayant pu me rendre aux vœux de mon collègue de Sedan, j'ai découvert par voie de presse son souhait prioritaire pour 2016 de créer une commune nouvelle avec d'autres collectivités riveraines dont la nôtre.

Bien qu'ayant d'excellentes relations avec nos collectivités voisines, je tiens à rappeler que si nous sommes favorables à coopérer pour des activités structurantes que nous ne pouvons réaliser en étant seuls, nous sommes défavorables à une fusion où nous perdrons à coup sûr notre identité et pour la plupart d'entre nous, l'implication dans la vie publique, il suffit simplement de comparer le nombre d'élus dans une commune nouvelle par



Le Maire de Glaire a souhaité la bienvenue à Madame le Sous-Préfet arrivée en septembre dernier à Sedan. Boris Ravignon, Anne Dumay (Conseiller départemental) étaient également aux côtés de l'équipe municipale, solidaire de premier édile.

« Nous sommes défavorables à une fusion où nous perdrons notre identité et, pour la plupart d'entre nous, l'implication dans la vie publique »

rapport au nombre qui existait avant la fusion.... La démocratie de proximité a certes des incidences financières mais elle ne doit pas être sacrifiée pour autant. D'ailleurs hormis des mirages immédiats nous sommes persuadés des effets pervers dans l'avenir pour chacun d'entre nous. Je cesse là mon bavardage sur ce sujet qui devra être débattu par nos conseils municipaux voire par la voie d'un référendum auprès de nos populations comme le prévoit la loi si ce souhait venait à se confirmer.

Notre commune, (..), a réalisé ou engagé de nombreux travaux en 2015 dont le plus important est l'extension de la maison des associations qui devrait être terminée pour le début du printemps. Le parking des salles des sports (..), rue Pierre Lavoisier, a été totalement réhabilité. L'église de Villette, (..), a désormais un raccordement au réseau électrique ce qui a permis, comme à Iges, d'installer un équipement pour l'éclairage et le chauffage. Des travaux, que ce soit à Villette comme à Iges, sont également en cours dans les bâtiments communaux, comme dans nos trois cimetières dont celui de Glaire où nous poursuivons l'exhumation des corps pour les tombes en état d'abandon. Je pourrais également vous citer les nombreux travaux neufs ou d'entretien réalisés en régie par le personnel communal, tel le mur de soutènement en moellons au carrefour de la voie du Jacquet et de la rue du Canal (..). Toutefois, je me contenterai de féliciter le personnel communal pour la qualité du travail effectué (..).

Fin 2015, nous avons fait appel à l'Agence Technique du Conseil Départemental pour mettre en place la procédure réglementaire afin de désigner un maître d'œuvre qui sera chargé d'étudier puis de

« Nous avons fait appel à l'Agence technique du C.D. pour réaliser une extension de voirie afin de permettre la construction de nouveaux pavillons »

faire des propositions pour réaliser la rénovation par tranche de l'avenue du Maréchal Foch à Glaire et d'une extension de la rue du Clos du Château à Villette afin de permettre la construction de nouveaux pavillons pour accueillir une population nouvelle (..) Nous avons également missionné un architecte pour (..) nous faire des propositions afin



Depuis 2015, la municipalité a décidé d'ouvrir les vœux à l'ensemble de la population glairoise. Les habitants viennent nombreux à ce rendez-vous.

de réaliser un pôle médical sur le site de l'ancienne ferme de la famille Brunson pour nous conformer aux règles d'accessibilité (..) Tout naturellement ces travaux seront réalisés en fonction de nos possibilités financières et des aides qui nous seront accordées. D'autres chantiers sont attribués suite aux M.A.P.A. (Marchés A Procédure Adaptée) lancés en 2015. Ce sont les réfections des toitures de la maison des associations ainsi que de la salle polyvalente (..) Actuellement nous étudions la mise en place de caméras de surveillance sur le territoire communal afin de le sécuriser.

Je tiens également à remercier ce jour et à mettre à l'honneur des habitants de notre commune qui ont participé à la réalisation d'un bâtiment communal de stockage (..) Enfin, je remercie toutes les personnes bénévoles qui ont participé à la vie de notre commune, ainsi que les membres du conseil municipal et leurs habitants.

Il me reste à souhaiter pour chacun d'entre vous ainsi que vos familles et amis une excellente année 2016 que j'espère prospère et en paix.

André GODIN

Vie associative

Réunion conviviale pour les associations glairoises

Samedi 30 janvier, à l'invitation de la toute nouvelle association « The Tennessee Road », des représentants de l'AS Glaire, de Familles Rurales, du Cercle des Echantons, de l'Association des Parents d'Elèves et de Savoir et Détente, se sont réunis autour d'un pot magnifiquement préparé par les danseurs country !

André Godin, en présence de membres élus de la commission des associations, a vivement remercié ces forces vives qui permettent à notre commune de s'animer tout au long de l'année.

Il a par ailleurs rappelé la volonté de la municipalité de rester à leur côté pour les accompagner dans



Chaque année, les forces vives du monde associatif invitent les maire et son conseil à un pot amical.

leur projet et annoncé la finalisation de la salle de réunion au rez-de-chaussée de la maison des associations.

Les Rendez-vous de la Presqu'île

SAMEDI 6 FEVRIER 2016 - 20h

Loto

Salle Raymond Gourdin
Organisation Savoir et Détente / AS Glaire
Ouverture des portes à 18h

DIMANCHE 14 FEVRIER 2016 - 11h

MESSE

Eglise Saint-Martin de Glaire

DIMANCHE 21 FEVRIER 2016 - 7h/17h

Brocante d'hiver

Salle Raymond Gourdin
Organisation « Cercle des Echantons »



SAMEDI 27 FEVRIER 2016 - 14h45

ANIMATION MUSICALE

Invitation aux anciens de la Commune
Organisation Mairie de Glaire et C.C.A.S.
Avec les « Ramounis » de Bosseval

DIMANCHE 28 FEVRIER 2016 - 11h

MESSE

Eglise Saint-Martin de Glaire

VENDREDI 4 MARS - 17h

AU SAMEDI 5 MARS 17h

SEMAINE SAINTE - Veillée de prières

Eglise Saint-Martin de Glaire ouverte pendant 24h

LUNDI 7 MARS 2016 - 19h30

Conseil municipal

Mairie de Glaire

Votre flash info en ligne sur www.mairie-glaire.fr

Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél 03 24 27 26 53 — Courriel : glaire@wanadoo.fr